



La plaine du Rhône entre Collonges (au fond) et Dorénaz s'apprête à devenir le premier parc éolien du canton. La Cime de l'Est, c'est le nom de la première éolienne en fonction depuis deux ans, va accueillir deux, voire trois sœurs dans les années à venir. HOFMANN

La famille éolienne va s'agrandir

ÉNERGIE ► RhônEole met à l'enquête publique le plan du parc de Collonges-Dorénaz. Deux, voire trois éoliennes sont prévues.

OLIVIER HUGON

Cette fois, on s'apprête à entrer dans le vif du sujet. La première éolienne valaisanne tourne à Collonges depuis près de deux ans. Elle devrait être prochainement rejointe pas deux, voire trois sœurs. La société RhônEole a en effet mis à l'enquête publique le plan d'aménagement détaillé du parc éolien des Dents-du-Midi. Il s'agit d'une exigence du canton afin d'éviter l'éparpillement des machines sur tout le territoire. Entre Collonges et Dorénaz, deux, voire trois turbines supplémentaires devraient voir le jour dans les années à venir.

«Nous avons prévu dans un premier temps deux éoliennes prioritaires», explique Nicolas Mettan, président du conseil d'administration de RhônEole. «Elles se situent dans l'axe trans-

versal de celle existante, du côté de la Dent-de-Morcles.» Un troisième mât supplémentaire est également prévu dans le plan,

bilités d'implantation. «Nous devons être à 300 mètres des habitations, à 300 mètres de l'usine d'Eden Springs aussi.» Dans

la dure d'homologation est assez longue: après les dix jours de mise à l'enquête, les possibles oppositions, le plan devra être soumis aux assemblées primaires, puis au Conseil d'Etat. C'est seulement alors que les demandes d'autorisation de construire pourront être faites. Si on y ajoute les délais de livraison qui s'éternissent face à l'explosion de la demande – on parle aujourd'hui de deux à trois ans pour le fournisseur allemand Enercon – RhônEole devra probablement anticiper les commandes. Les machines seront similaires à celle déjà en activité, d'une puissance légèrement supérieure (2,3 à 2,5 kWh), histoire de garder une certaine cohérence visuelle du parc éolien. «Dans le meilleur des cas, on pourrait commencer les fondations en 2008 encore.»



«Dans le meilleur des cas, on pourrait commencer les fondations en 2008»

NICOLAS METTAN

PRÉSIDENT DE RHÔNEOLE SA

du côté du Rhône cette fois-ci. Les terrains, privés, sont actuellement «maîtrisés» par RhônEole. Difficile de placer dans cette zone déjà étriquée d'avantage d'éoliennes. Le Rhône et les deux villages limitent les possi-

bles de l'axe longitudinal de la plaine, impossible de les construire les unes derrière les autres, les perturbations des courants étant trop importantes. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'elles sont les unes à côté des autres. La procé-

FULLY DANS LE VENT

Après Collonges et Martigny, RhônEole remonte le fleuve. Dans le «Bulletin officiel» d'hier, la société mettait à l'enquête la construction d'une éolienne à Fully. Sa construction est prévue entre l'autoroute et le Rhône, à la hauteur du village de Saxé, sur un terrain agricole qui appartient à la commune. Les nuisances sonores seront neutralisées par les bruits environnants. Les tests indiquent moins de 40 décibels (le bruit d'une conversation courante) à 500 mètres

ministrations publiques. Sur le principe les communes partenaires (n.d.l.r.: Evionnaz, Collonges, Dorénaz, Vernayaz et Martigny détiennent chacune 10%, la ville de Lausanne et le SEIC, 25% chacun) sont d'accord.»

Du côté de Fully, Joseph Darbellay, chef des services industriels, confirme qu'à terme, trois éoliennes du type de celle de Martigny (140 mètres de haut au sommet des pales) devrait sortir de terre dans ce secteur dit du Prozac Corby.

Ce projet est mis à l'enquête une



La première éolienne de Fully pourrait, si tout se passe bien, donner ses